

SALVEPAR

Le Conseil d'Administration de SALVEPAR s'est réuni le 25 mars 2009 pour examiner l'activité et arrêter les comptes de l'exercice 2008.

Investissements et Résultats

Au cours de cet exercice SALVEPAR a réalisé des investissements à hauteur de 37,70 millions d'euros afin de transformer et rééquilibrer son portefeuille suite aux cessions intervenues:

- En souscrivant à l'augmentation de capital de la société TOUAX, portant sa participation à 6,4 %.
- En investissant dans les sociétés THERMADOR GROUPE pour 8,0 millions d'euros, STEF-TFE pour 8,8 millions d'euros, GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE pour 14,5 millions d'euros et GL EVENTS pour 4,9 millions d'euros.

Au cours de la même période SALVEPAR a enregistré :

- La cession du solde de sa participation historique dans GEODIS en réalisant une plus-value de 34,23 millions d'euros.
- La cession de la majeure partie des titres de la société FAIVELEY TRANSPORT détenus par le FCPR SAGARD RAIL INVEST dégageant une plus-value de 17,7 millions d'euros.

Prenant en compte la situation de l'environnement économique et la dégradation des marchés boursiers, SALVEPAR a décidé de constituer, sur ses participations, des dépréciations exceptionnelles sur la base des cours de clôture au 31 décembre 2008.

Dès lors, le résultat net de l'exercice 2008 s'élève à 12,08 millions d'euros, et se décompose de la façon suivante :

- Un résultat net de gestion de 2,71 millions d'euros, contre 2,38 millions d'euros en 2007. Cette progression provient d'une part des placements de trésorerie et d'autre part de l'augmentation des dividendes perçus provenant du portefeuille.
- Un résultat net des opérations sur valeurs immobilisées de 9,38 millions d'euros après une dépréciation impactant diverses lignes du portefeuille pour un montant de 36,09 millions d'euros.

Actif Net Réévalué

SALVEPAR ayant un portefeuille investi à plus de 50 % dans des titres de sociétés cotées, l'évolution générale négative du marché boursier a impacté l'Actif Net Réévalué. Ce dernier ressort sur la base des cours de clôture au 31 décembre 2008 à 144,3 millions d'euros soit 92,2 euros par action, en diminution de 21 % par rapport à fin 2007.

Si l'évolution baissière des marchés financiers se poursuivait, cela pourra de nouveau affecter la valeur d'utilité des participations cotées et conduire SALVEPAR à constituer des dépréciations additionnelles au titre du premier semestre 2009.

Proposition de Dividende par action

L'Assemblée Générale se tiendra le **MARDI 9 JUIN 2009, à quinze heures**, à l'auditorium du Palais Brongniard, place de la Bourse, 75002 PARIS.

Comme les actionnaires de SALVEPAR ont pu le constater au cours des précédents exercices, SALVEPAR a toujours eu pour politique d'associer les actionnaires aux performances de l'entreprise. Le Conseil d'Administration de SALVEPAR proposera à l'Assemblée Générale de distribuer un dividende correspondant à 4 euros par action qui serait mis en paiement le 17 juin 2009.

Perspectives

La Société a investi dans la société SOCOTEC en souscrivant en janvier 2009 à hauteur de 5 millions d'euros d'Obligations à Bons de Souscription d'Actions (OBSA) aux côtés d'autres investisseurs financiers, et a encaissé en février le solde de la cession des titres FAIVELEY détenus par le FCPR SAGARD RAIL INVEST pour un montant de 6,1 millions d'euros, dégageant une plus-value de 3,65 millions d'euros.

SALVEPAR entend poursuivre une politique de gestion active se concrétisant par de nouveaux investissements en 2009 ainsi que par la mise en œuvre de cessions.